



Revenant sur le bilan Commercial du Président Paul Biya, le président de la Ligue Camerounaise des Consommateurs égraine de bons points glanés par le Ministre de Commerce dans la mise en œuvre des mécanismes de protection des droits du Consommateur Camerounais, sous l'impulsion du Chef de l'Etat avec la contribution de la Ligue.

« Depuis l'investiture du président Paul Biya le 06 novembre 2018, il y a eu beaucoup de succès dans la protection des droits des consommateurs au Cameroun. Le ministre du commerce a su organiser ce secteur. Il a tout mis en œuvre pour que les droits des consommateurs soient respectés dans les activités de son département ministériel. C'est ainsi que l'un de ses plus grands succès c'est l'élaboration, l'adoption et puis la promulgation par le Chef de l'Etat de la loi cadre Numéro 2011 du 06 Mai 2011 portant protection des droits des consommateurs au Cameroun. C'est un instrument qui est comme la bible des consommateurs et qui protège le consommateur. Cette victoire est celle du ministre Luc Magloire Mbarga Atangana, impulsée par le président Paul Biya avec la contribution de la League Camerounaise des Consommateurs qui a participé à toutes les étapes visant le vote de cette loi à l'Assemblée Nationale. Il y a eu beaucoup d'autres évolutions en matière de communication électronique, dans les secteurs de l'eau et de l'électricité.

En 38 ans de gouvernance, le Président Paul Biya a montré qu'il est vraiment aux côtés des consommateurs. Nous lui souhaitons joyeux anniversaire. Mais qui dit merci en demande encore. Aujourd'hui, les prix des produits de grande consommation sont encadrés même si ce

n'est pas tout. Nous souhaitons que la liste des produits soumis à l'homologation préalable soit rallongée. Nous souhaitons également qu'il y ait un marquage des produits au niveau du contrôle- qualité pour permettre aux consommateurs de distinguer le bon produit du mauvais.

Dans l'ensemble, le président Paul Biya a su faire le bon casting en faisant de Luc Magloire Mbarga Atangana, son ministre du commerce. C'est un homme au service du président et au service des consommateurs. Nous saluons sa présence au gouvernement, ainsi que sa présence permanente aux côtés des consommateurs. Luc Magloire Mbarga Atangana trouve des réponses quand les consommateurs ont des problèmes et il associe toujours les représentants des consommateurs à la prise de décision. Tout cela a permis à ce que les marchés soient toujours fournis, à ce qu'il y ait des produits en quantité et en qualités et aux prix passages. Bien que ce ne soit pas toujours très bon prix.

Par ailleurs, le président de la République a demandé de produire ce que nous consommons et de consommer ce que nous produisons. Ce n'est pas encore vraiment cela. La ligue Camerounaise des Consommateurs a lancé une série d'activités dénommée " nous consommons vert-rouge-jaune". Mais les consommateurs tardent à comprendre l'importance qu'il y a à consommer made in Cameroon. Le gouvernement doit amener les producteurs locaux non seulement à produire abondamment mais aussi au bon prix.

Sur le terrain, nous avons optimisé nos méthodes qui regroupent Éducation- sensibilisation - Plaidoyer. Chaque fois qu'il y a eu hausse des prix, nous saisissons le Mincommerce et le Chef de la brigade de répression très dynamique se met en œuvre pour enrayer ce phénomène paranormal de hausse de prix dans certains marchés.

Il n'y aura pas de crise alimentaire au Cameroun parce que le ministre du commerce au début de chaque année et à mi-parcours s'assure de ce que les opérateurs économiques vont suffisamment approvisionner le marché en qualité en quantité. Il préfère prévenir que de guérir ».

Propos recueillis par Zephirin Koloko
